



Mission régionale d'autorité environnementale

**BRETAGNE**

**Information de la Mission régionale  
d'autorité environnementale de BRETAGNE  
sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU)  
de la commune de Lannion (22)  
pour la sédentarisation de gens du voyage**

n° MRAe 2017-005579

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier dans le délai de trois mois qui lui était imparti le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 21/12/2017. En conséquence elle est réputée n'avoir aucune observation à formuler.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site Internet de la MRAe ([www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr)).

Fait à Rennes, le 22 mars 2018

Pour la présidente de la MRAe de la région Bretagne et par délégation

Antoine PICHON